

Date de Révision: 3/1/2018 Testors Rust-Oleum multi composant fiche d'information d'un produit

281226 TSTRS 4PK .10Z ACL PDS 6 CLR CAMO GRY est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:

910114 SEMI TSTRS 180PK BULK POTS FOR PAINT SET 910121 SEMI TSTRS 180PK BULK POTS FOR PAINT SET

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

Informations sur le transport

UN Number:	National (USDOT) N.A	International (IMDG) N.A	<u>Aérien (IATA)</u> N.A	TDG (Canada) - FRENICH N.A	
Nom UN:	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Classe de danger :	N.A	N.A	N.A	N.A	
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A	
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non	

Fini Bon annexe B du code tarifaire harmonisé 3209.10

Date imprimée: 3/1/2018 Page 1 / 6

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: SEMI TSTRS 180PK BULK POTS FOR Date de Révision:

PAINT SET

Product Identifier: 910114 Société/Entreprise: 2/13/2015

Classe/Utilsation du

Produit:

Model Paint/Water-Based Acrylic

Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation

615 Buckbee ST Rockford, IL 61104

USA

Fabricant: Rust-Oleum Corporation 615 Buckbee ST

Rockford, IL 61104

USA

3/1/2018

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

2. Identification des dangers

Classement de la

Préparation

Symboles du produit

Not a hazardous substance or mixture per 2012 OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.

Mention d'avertissement

Aucun mot de signal a été attribué

Dangers spécifiques

19% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	2.5-10	GHS07	H302-315-319
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	2.5-10	Not Available	Not Available
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.5-10	Not Available	Not Available
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	1.0-2.5	Not Available	Not Available
Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	6846-50-0	1.0-2.5	GHS06	H331
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0-2.5	Not Available	Not Available

Date imprimée: 3/1/2018 Page 2 / 6

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantites plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins medicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermetiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VERIFIE PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. **Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL- TWA	OSHA PEL- CEILING
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	10.0	2 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diisobutyrate de 1- Isopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	6846-50-0	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	5.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

Date imprimée: 3/1/2018 Page 3 / 6

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:LiquideEtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.

Relative Density: 1.137 pH: Non déterminé
Point de congélation, ° C: Non déterminé Viscosité: Non déterminé

Solubilité à l'eau: Miscible Coéf de partition Octanol-Eau

Decompostion Temp., °C: Non déterminé (Kow): Non déterminé

Plage du point d'ébullition: 100 - 537 Explosive Limits, vol%: 1.3 - 12.5 Inflammabilité: Ne supporte pas la combustion Point d'éclair, °C: 94

Taux d'évaporation:Plus lent que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus léger que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B -<Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Date imprimée: 3/1/2018 Page 4 / 6

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> cutanée	Vapeur CL50
5131-66-8 14807-96-6 13463-67-7	Éther de Monobutyl de propylèneglycol Talc (silicate de magnésium hydraté) Dioxyde de Titane	1900 mg/kg Rat 6000 >10000 mg/kg Rat	N.E. N.E. 2500 mg/kg	N.E. 30 N.E.
6846-50-0 1333-86-4	Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène Noir de Carbone	>3200 mg/kg Rat >15400 mg/kg Rat	N.E. N.E.	>5.3 mg/L Rat N.E.

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport

14. Informations relatives au transport							
UN Number:	<u>National (USDOT)</u> N.A	International (IMDG) N.A	<u>Aérien (IATA)</u> N.A	TDG (Canada) - FRENCH N.A			
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé			
Classe de danger : Groupe d'emballage:	N.A N.A	N.A N.A	N.A N.A	N.A N.A			
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non			

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Aucune information.

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Date imprimée: 3/1/2018 Page 5 / 6

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 1* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 333

CE DATE DE RÉVISION: 3/1/2018

MOTIF DE LA RÉVISION: Regulatory Formula Source Changed

Product Composition Changed

Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):

01 - Identification

02 - Hazard Identification05 - Fire-fighting Measures

09 - Physical & Chemical Properties

14 - Transport Information15 - Regulatory Information16 - Other InformationDéclaration (s) Changé

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Date imprimée: 3/1/2018 Page 6 / 6

Date imprimée: 3/1/2018 Page 1 / 5

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: SEMI TSTRS 180PK BULK POTS FOR Date de Révision:

PAINT SET

Product Identifier: 910121 Société/Entreprise: 2/13/2015

Classe/Utilsation du

Produit:

Model Paint/Water-Based Acrylic

Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation

615 Buckbee ST Rockford, IL 61104

USA

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

Fabricant:

Rust-Oleum Corporation 615 Buckbee ST

Rockford, IL 61104

USA

3/1/2018

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Not a hazardous substance or mixture per 2012 OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.

Mention d'avertissement

Aucun mot de signal a été attribué

Dangers spécifiques

19% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	2.5-10	GHS07	H302-315-319
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.5-10	Not Available	Not Available
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	2.5-10	Not Available	Not Available
Mineraux du Groupe des Micas	12001-26-2	2.5-10	Not Available	Not Available
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	1.0-2.5	Not Available	Not Available
Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	6846-50-0	1.0-2.5	GHS06	H331
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Not Available	Not Available

Date imprimée: 3/1/2018 Page 2 / 5

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantites plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins medicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermetiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VERIFIE PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. **Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL- TWA	OSHA PEL- CEILING
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	5.0	2 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Mineraux du Groupe des Micas	12001-26-2	5.0	3 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diisobutyrate de 1- Isopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	6846-50-0	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Date imprimée: 3/1/2018 Page 3 / 5

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:LiquideEtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.

Relative Density: 1.142 pH: Non déterminé

Non déterminé

Solubilité à l'eau: Miscible Coéf de partition O

Decompostion Temp.. °C: Non déterminé (Kow):

Plage du point d'ébullition: 100 - 537 Explosive Limits, vol%: 1.3 - 9.0

Inflammabilité: Ne supporte pas la combustion Point d'éclair, °C: 94

Taux d'évaporation:Plus lent que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus léger que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B -<Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Date imprimée: 3/1/2018 Page 4 / 5

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> cutanée	<u>Vapeur CL50</u>
5131-66-8 13463-67-7 14807-96-6	Éther de Monobutyl de propylèneglycol Dioxyde de Titane Talc (silicate de magnésium hydraté)	1900 mg/kg Rat >10000 mg/kg Rat 6000	N.E. 2500 mg/kg N.E.	N.E. N.E. 30
6846-50-0	Diisobutyrate de 1-lsopropyl-2,2- Diméthyltriméthylène	>3200 mg/kg Rat	N.E.	>5.3 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.E.	N.E.

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	<u>Aérien (IATA)</u>	TDG (Canada) -
UN Number:	N.A	N.A	N.A	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	N.A	N.A	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Aucune information.

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Date imprimée: 3/1/2018 Page 5 / 5

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 1* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 350

CE DATE DE RÉVISION: 3/1/2018

MOTIF DE LA RÉVISION: Regulatory Formula Source Changed

Substance Regulatory CAS Number Changed

Substance Hazardous Flag Changed Substance Hazard Threshold % Changed

Product Composition Changed

Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):

01 - Identification

02 - Hazard Identification

03 - Composition/Information on Ingredients

05 - Fire-fighting Measures

08 - Exposure Controls/Personal Protection

09 - Physical & Chemical Properties11 - Toxicological Information14 - Transport Information15 - Regulatory Information

16 - Other Information

Substance Chemical Name Changed

Déclaration (s) Changé

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.